

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

La section Compétition permet l'accès à la compétition aux patineurs de la section Loisir à partir de l'entrée en 6ème. Un niveau minimum et la participation à un nombre minimum de séances hebdomadaires est demandé.

Cette section permet également le maintien de la pratique compétitive pour les patineurs de la section Sport-Etudes.

La section Compétition est divisée en deux groupes :

- Compétition 1 : Minimum axel, double saut et/ou Préparatoire
- Compétition 2 : Autres patineurs + 6ème et 5ème



### ENTRÉE DANS LA SECTION

Deux sélections sont organisées en début et milieu de saison, selon le nombre de places disponibles dans la section. Les patineurs sont évalués sur plusieurs éléments techniques ou sur l'obtention d'une médaille, selon leur catégorie :

- Minime : Patin National 1 = 1S, 1T et USp
- Novice : Patin National 3 = 1Lo, 1F, 1S+1T, SSp et CUSp
- Junior : Patin National 4 ou Préliminaire = Sauts simples (sauf 1A) et CoSp
- Senior : Patin National 5 ou Préparatoire = 1A, 1Lz+1T+1Lo et CSSp

### LES HORAIRES

Un nombre minimum de séances par semaine est demandé. Pour le groupe Compétition 1, entre 4 et 7 séances par semaine (dont 2 matins obligatoires) + 1 séance de PPG. Pour le groupe Compétition 2, entre 3 et 7 séances par semaines + 1 séance de PPG.

La présence devra être déterminée en début de saison afin d'éviter des pistes surchargées.

- Lundi : 6h30-8h ; 12h30-13h30 et 16h30-17h30 (C1)
- Mardi : 6h30-8h ; 12h30-13h30 et 16h45-17h45 (C2)
- Mercredi : 6h30-7h45 ; 8h-8h45 (C2) ; 9h-9h45 (C2) ; 11h45-12h30 ; 12h45-13h45 (PPG)
- Jeudi : 6h30-8h ; 12h30-13h30 et 16h30-17h30 (C1)
- Vendredi : 6h30-9h30 ; 12h30-13h30 et 16h45-17h45 (C2)
- Samedi : 11h45-12h30 et 12h45-13h45 (PPG)

Toute absence à un entraînement doit être justifiée. En cas d'absences non-justifiées répétées, l'équipe sportive et le Comité Directeur se réservent le droit de ne pas accepter le patineur sur glace.

### ➔ Dans le cas d'une inscription en début de saison

Le tarif annuel de la section Compétition est de 800€, et comprend l'ensemble des éléments listés ci-dessous.

### ➔ Dans le cas d'une inscription en cours de saison

Si le patineur rejoint la section en cours de saison, un prorata selon le nombre de mois de pratique sera effectué (Frais fixes de 200€ + 60€ par mois de pratique). Le règlement peut s'effectuer en une ou plusieurs fois, de préférence par carte bancaire sous AssoConnect ou par virement.

*Si le patineur était inscrit en section Loisir pour deux séquences hebdomadaires, un mois de pratique est offert. Il en est de même pour les patineurs inscrits pour 3 séquences (2 mois de pratique offerts)*

L'adhésion en section Compétition comprend :

- 3 à 7 séances de glace par semaine
- 1 séance de Préparation Physique Générale
- Le montage musical et chorégraphique d'un programme de compétition
- La licence compétition
- L'inscription et l'accompagnement à une compétition en fin de saison
- Un accompagnement individualisé



Une régularisation aura lieu en fin de saison comprenant les éventuelles compétitions supplémentaires et le stage de fin de saison (suite fermeture de la patinoire de Rouen)

L'adhésion ne comprend pas : les stages (voir ci-dessous), la participation au costume du gala (15€), la carte d'accès à la patinoire (5€) et le matériel.

## LES STAGES

Durant les vacances scolaires, les patineurs en section Compétition ont accès à des stages spécifiques.

**NOUVEAU !** L'ESPAR propose un forfait stage annuel comprenant tous les stages des petites vacances scolaires ainsi que le stage de juin au tarif de 200€. Seul le stage d'août n'est pas compris dans ce tarif.

**Attention, le forfait stage doit être obligatoirement souscrit lors de l'inscription dans la section. Il ne sera pas possible d'y souscrire ultérieurement.**

Si vous choisissez de ne pas souscrire au forfait annuel, la séquence de stage unitaire (comportant une séance de glace + une séance d'hors glace) sera facturée 20€.

